

Maintenance des matériels parcs et jardins

Public concerné	La formation s'adresse aux utilisateurs de matériels parcs et jardins, c'est-à-dire les ouvriers paysagistes ainsi que les agents des services.		
Prérequis, modalités et délai d'accès	<p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir 18 ans minimum • La maîtrise de la lecture et de l'écriture de la langue française est nécessaire <p>Modalités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation accessible à travers une convention de formation entre l'entreprise et le CFA MFR. • Pour les candidatures individuelles, rencontre avec le directeur • Remplir une évaluation déclarative afin de mesurer les attentes <p>Délai d'accès et dates</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de candidats minimum par action de formation : 4 candidats • Pour les entreprises, adaptation de notre planning de formation à la demande • Pour les candidatures individuelles, ouverture de la session quand l'effectif de 4 est atteint • Délai de 1 mois avant le début de formation en centre. 		
Présentation générale	<p>Formation de 3 jours</p> <p>Le cycle de formation permet de maîtriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les opérations courantes d'entretien. • Le dépannage. • Les réglages et les réparations du matériel d'espaces verts. 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des actions de maintenance de matériels Parcs et Jardins de niveau 1 et 2. • Intervenir sur du matériel Parcs et Jardins en sécurité 		
Contenu de la formation et modalités pédagogiques			
Détails des séances	Durée	Contenu	Modalités pédagogiques
Séance 1 Prendre en main un matériel en toute sécurité	2h	<ul style="list-style-type: none"> - L'utilisateur peut retranscrire les procédures de contrôle, les consignes de démarrage et d'utilisation du matériel. - L'utilisateur connaît les différentes fonctionnalités du matériel - L'utilisateur est sensibilisé aux risques liés à l'utilisation du matériel et connaît les moyens de protection 	<p>Pédagogie active et participative.</p> <p>Apports théoriques</p> <p>Mise en situation</p> <p>Echanges avec les stagiaires sur leur pratique</p>
Séance 2 Constaté l'état de l'équipement	3h	<ul style="list-style-type: none"> - L'état (dysfonctionnement ou non dysfonctionnement) est constaté. Les indices sont identifiés. 	
Séance 3 Réaliser une intervention de maintenance en	3h	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et sécuriser l'aire de travail - Choisir et mettre en œuvre les moyens de manutention et de calage adaptés - Réunir l'outillage nécessaire à l'intervention 	

toute sécurité		<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une intervention (démontage, remontage) - Appliquer et respecter les règles d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement - Maintenir, remettre en état le poste de travail après l'intervention. 	
Séance 4 Régler et paramétrer	1h	- Effectuer les réglages d'un équipement conformément à la procédure fournie	Evaluation corrélative : mesures de l'évaluation déclarative et mesures de la progression capacitaires du candidat
Séance 5 Lubrifier et graisser	2h	<ul style="list-style-type: none"> - La vidange et le graissage sont réalisées dans le respect des procédures - Les huiles et graisses utilisées sont conformes aux prescriptions du constructeur - Les règles d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectés 	
Séance 6 Souder	3h	<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques d'assemblage sont abordées : Bord à bord plat, en angle intérieur à plat, en angle extérieur à plat - Les règles d'hygiène, de sécurité d'ergonomie et de protection de l'environnement sont respectées 	
Séance 7 Percer et découper	3h	<ul style="list-style-type: none"> - Les opérations sont réalisées conformément à la demande - Les règles d'hygiène, de sécurité d'ergonomie et de protection de l'environnement sont respectées 	
Séance 8 Affûter	3h	<ul style="list-style-type: none"> - Les opérations sont réalisées conformément à la demande - Les règles d'hygiène, de sécurité d'ergonomie et de protection de l'environnement sont respectées 	
Séance 9 Circuit électrique	1h	<ul style="list-style-type: none"> - Changement batterie, fusibles et lampes, - Les règles d'hygiène, de sécurité d'ergonomie et de protection de l'environnement sont respectées 	
Durée de la formation	21 heures en présentiel		
Modalités pédagogiques	Temps d'apports théoriques avec des mises en situation active.		
Compétences / Capacités professionnelles visées	Développer des compétences dans l'entretien du matériel		
Coût de la formation	<p>Le coût de la formation, objet de la présente, s'élève à : 13 € / heure / stagiaire pour 21 heures de formation. Cette somme couvre l'intégralité des frais de formation engagé par l'organisme de formation pour cette session.</p> <p>Les frais de repas (le repas de midi peut être pris au centre de formation) sont à la charge des stagiaires au prix unitaire de 9 €</p> <p>Les conditions de paiement sont à l'inscription de la formation.</p>		

<p>Responsable de l'action</p> <p>Contact</p>	<p><i>Suivi administratif :</i> M PRUVOST Patrick patrick.pruvost@mfr.asso.fr</p> <p><i>Suivi pédagogique :</i> M CHENU Thierry thierry.chenu@mfr.asso.fr</p>
<p>Dates et lieu</p>	<p>Calendrier modulable à la demande de l'entreprise ou de l'établissement. Ouverture d'une session à partir de 4 candidats</p> <p>Lieu de formation : CFA-MFR de Coutances ou sur site de l'entreprise ou établissement.</p>
<p>Evaluation de la formation</p>	<p>1. Des enquêtes de satisfaction sont réalisées à l'issue de la formation.</p>
<p>Accessibilité aux personnes en situation de handicap</p>	<p> Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référente handicap, Mme Jane ANFRAY - jane.anfray@mfr.asso.fr</p>

Référencement : date de révision : mai 2024